

TOUR DES 4B SUD CHARENTE



Live Video sur internet
DIRECT VÉLO

En partenariat avec

Mutuelle de Poitiers Assurances



ROAD BOOK

Organisation AC4B | www.ac4b.fr | t4b.sudcharente@gmail.com



Tour des 4B Sud Charente

Mutuelle de Poitiers Assurances

Samedi 20 mars 2021



Officiels

Directeur T4B : Benjamin DIDOU
06.16.17.69.63

Président AC4B : Philippe Nadon -
06.85.69.48.18

Site Départ : Thibaud Carregues :
Site Arrivée : Vincent Thillard : 06.42.35.65.36

Radio : MDS : 06.78.12.68.80
Photo Finish et classements :
STS : 06 18 01 19 07

Responsable Motards :
Ugo Forgeard : 06.86.26.02.52

Médecin : Benjamin Brun : 06.79.60.24.19

Jury des commissaires :

- Président du Jury
Michel Gibaud : 06.70.30.80.39
- Arbitre 1 :
Didier Tiffon
- Arbitre 2 :
Michel Chavanel
- Juge à l'arrivée :
Gérard Damiens
- Arbitre Moto :
Alain Vandal
Aurélie Simonnet

Classements



MEILLEUR GRIMPEUR



VAINQUEUR



MEILLEUR SPRINTEUR



MEILLEUR JEUNE

Meilleure équipe :



Tour des 4B Sud Charente

Mutuelle de Poitiers Assurances

Samedi 20 mars 2021



Présentation du tour :

Ce projet a vu le jour en 2019 à l'initiative de deux étudiants en 2ème année de technique de commercialisation pour réaliser leur projet d'action. Ils ont créé la 1ère édition du Tour Cycliste des 4B Sud Charente alors en 1-2-3-J-PCo devenue Elite nationale pour sa seconde édition.

Le but est de promouvoir le territoire local par le biais d'une course cycliste d'envergure nationale. Nous avons aussi une ambition sportive qui est de proposer une course cycliste ouverte au plus haut niveau amateur.

Sommaire

Présentation du tour	2
Le Parcours	3
L'itinéraire	6
Le règlement	11
Les prix	13

Baignes - Blanzac 148,7km

Type : Etape en ligne

Distance : 148,7 kms / 1800m d+

Départ : Baignes 13h00

Arrivée : Coteaux du Blanzacais 16h00



DGS Cyclisme Photographie



Tour des 4B Sud Charente

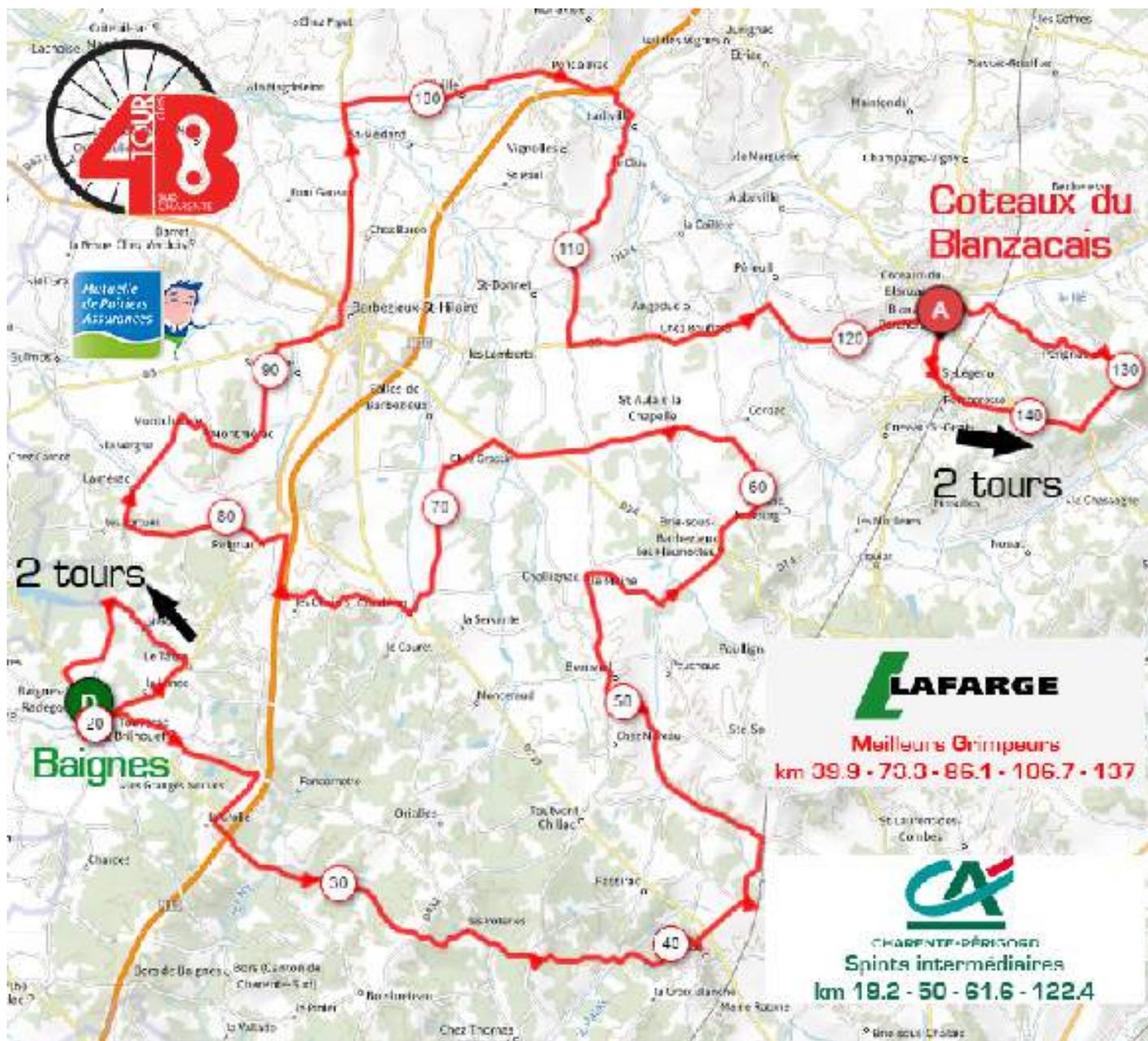
Mutuelle de Poitiers Assurances

Samedi 20 mars 2021



Le Parcours

Baignes - Blanzac 148,7km



3



Tour des 4B Sud Charente

Mutuelle de Poitiers Assurances

Samedi 20 mars 2021



Le Parcours

PERMANENCE : BAIGNES - SALLE POLYVALENTE

10h : ouverture / dossards

10h15 : réunion motards / pilotes

11h : réunion des DS

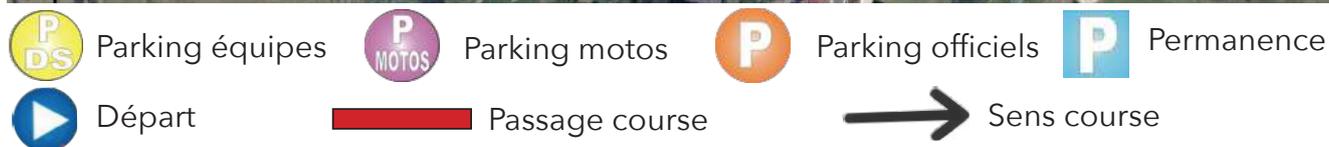
11h45 : présentation des équipes

12h45 : appel des concurrents

13h : départ fictif

ATTENTION un chèque de caution de 100 euros, libellé à AC4B, sera demandé pour les dossards, plaques de cadre et transpondeurs. Le chèque sera restitué à la permanence d'arrivée contre remise des dossards, plaques de cadre et transpondeurs.

Aire départ : Baignes



Tour des 4B Sud Charente

Mutuelle de Poitiers Assurances

Samedi 20 mars 2021



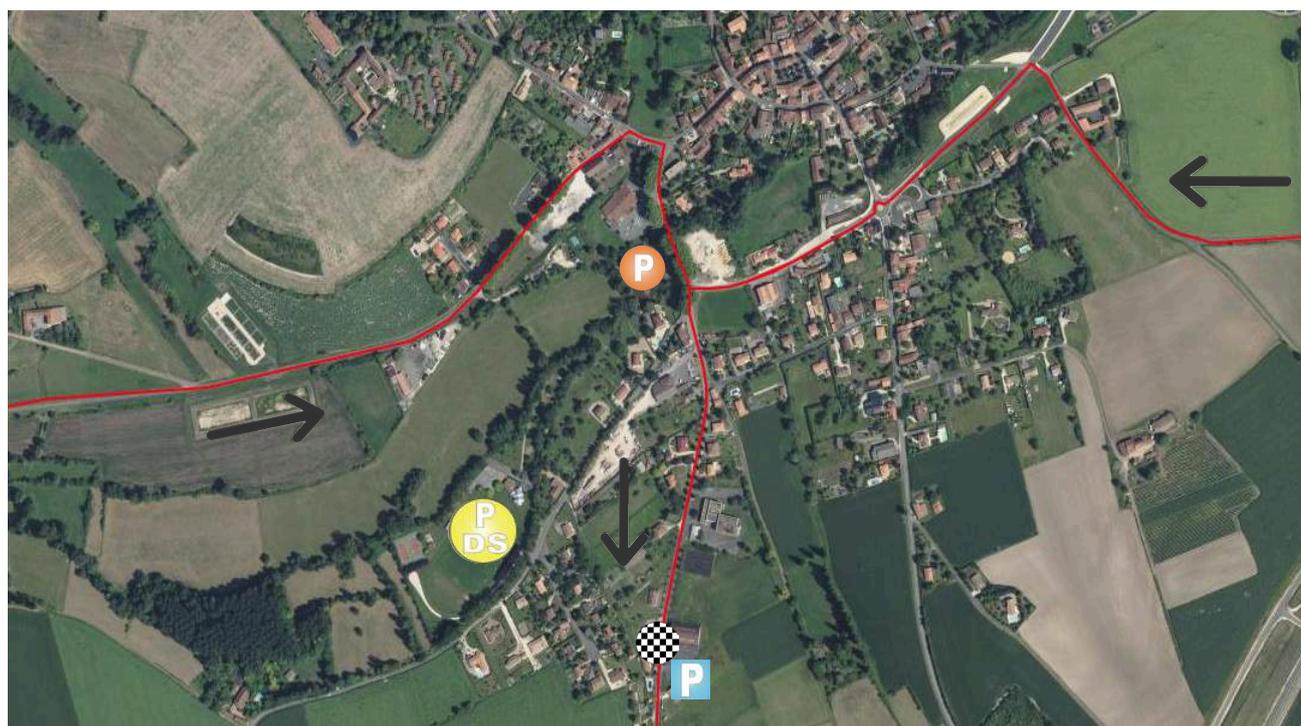
Le Parcours

PERMANENCE : COTEAUX DU BLANZACAIS -
GYMNASE

16h30 : restitution des dossards, plaques de cadre, transpondeurs

Baignes - Blanzac 148,7km

Aire d'arrivée : Coteaux du Blanzacais



Parking équipes



Parking dérivation DS



Permanence



Ligne d'arrivée

— Passage course



Sens course

Tour des 4B Sud Charente

Mutuelle de Poitiers Assurances

Samedi 20 mars 2021



L'itinéraire



Itinéraire DETAILLE

Tour des 4B 2021 Mutuelle de Poitiers Assurances

*BAIGNES SAINTE-RADEGONDE (16) –
COTEAUX DU BLANZACAIS (Blanzac) (16)*

148,7km

Samedi 20 mars 2021

Baignes - Blanzac 148,7km

6

28/02/2021

itinéraire SECURITE T4B 2021

1/5



Tour des 4B Sud Charente

Mutuelle de Poitiers Assurances

Samedi 20 mars 2021



L'itinéraire

Km à parcourir	Km Parcours	ITINERAIRE DETAILLE	SI MG	Course à 40 km/h	Course à 45 km/h	DANGERS
CHARENTE						
BAIGNES SAINTE RADEGONDE						
		Départ Fictif : Rue des écoles		13h	13h	
0,55	0,1	STOP : tout droit ↑				
0,21	0,44	Cédez le Passage Tourner à gauche ↶ => D2		13h	13h	
0,2	0,45	Tourner à droite => D 14 (Touvérac)		13h	13h	
0	0,65	• Siège des 4B				
148,7	0	Départ Réel : D Devant siège des 4B		13h01	13h01	
LE TATRE						
146,3	2,3	D14 => Tourner à gauche ↶ => La Tappe Route étroite		13h04	13h04	⚠ ⚠
146,2	2,5	Tourner à gauche ↶		13h04	13h04	
143,8	4,9	D38/D447 Tourner à gauche ↶ => D38 Route de lamérac (Montchaude)		13h07	13h07	
142,3	6,4	D38 Tourner à droite ↷ => la Picarderie (Baignes) Route étroite		13h10	13h09	⚠ ⚠
141,3	7,4	Tourner à gauche ↶ => D100		13h11	13h10	
BAIGNES SAINTE RADEGONDE						
140,2	8,5	Tourner à droite ↷ => Rue JCH Entier Duroc		13h13	13h11	
139,8	8,9	Tourner à gauche ↶ => Rue trouve Penille		13h13	13h12	
139,5	9,2	STOP : tout droit ↑ => rue des écoles		13h14	13h12	
139,4	9,3	Passage sur la ligne de départ		13h14	13h12	
139,3	9,4	STOP : tout droit ↑		13h14	13h13	
139	9,7	Cédez le Passage Tourner à gauche ↶ => D2		13h15	13h13	
138,95	9,75	Tourner à droite => D 14 (Touvérac)		13h15	13h13	
LE TATRE						
136,4	12,3	D14 => Tourner à gauche ↶ => La Tappe Route étroite		13h18	13h16	⚠ ⚠
136,3	12,4	Tourner à gauche ↶		13h19	13h17	
133,9	14,8	D38/D447 Tourner à gauche ↶ => D38 Route de lamérac (Montchaude)		13h22	13h20	
132,35	16,35	D38 Tourner à droite ↷ => la Picarderie (Baignes) Route étroite		13h25	13h22	⚠ ⚠
131,3	17,4	Tourner à gauche ↶ => D100		13h26	13h23	
BAIGNES SAINTE RADEGONDE						
130,2	18,50	Tourner à droite ↷ => Rue JCH Entier Duroc		13h28	13h25	
129,9	18,8	Tourner à gauche ↶ => Rue trouve Penille		13h29	13h25	
129,6	19,1	STOP : tout droit ↑ => Rue des écoles				
129,5	19,2	2 ^{ème} passage sur la ligne	SI	13h29	13h26	
129,4	19,3	STOP : tout droit ↑		13h29	13h26	
129,1	19,6	Cédez le Passage Tourner à gauche ↶ => D2		13h30	13h27	
129,05	19,65	Tourner à droite => D 14 (Touvérac)		13h30	13h27	
128,7	20	D14 / D131 Tourner à droite ↷ => D131		13h30	13h27	
TOUVERAC						
124,7	24	D131/D910 Tourner à droite ↷ => D910 Ilots Centraux		13h36	13h32	⚠ ⚠

28/02/2021

itinéraire SECURITE T4B 2021

2/5



Baignes - Blanzac 148,7km

7

Tour des 4B Sud Charente

Mutuelle de Poitiers Assurances

Samedi 20 mars 2021



L'itinéraire

Km à parcourir	Km Parcours	ITINERAIRE DETAILLE	SI MG	Course à 40 km/h	Course à 45 km/h	DANGERS
123,1	25,6	D910 / D2 Tourner à gauche => D2 Ilots Centraux		13h39	13h34	
122,7	26	Rond-Point 2ème sortie => D2		13h40	13h35	
122,55	26,15	Rond-Point 2ème sortie => D2		13h40	13h35	
Etang Vallier (BROSSAC)						
110,1	38,6	Tourner à gauche : le bois de la côte de sablon Route étroite		13h59	13h52	
109,7	39	Tourner à droite		14h00	13h53	
108,8	39,9	Au niveau du cimetière (avant le carrefour) 1,2km à 4,9%	MG	14h00	13h53	
108,8	39,9	Suivre à droite => rue du château d'eau		14h00	13h53	
108,5	40,2	Rue du Château d'eau / D7 Tourner à gauche => D7 Danger virage à l'épingle en descente + caniveaux		14h01	13h55	
107,9	40,8	D7 / D731 Rond-Point 2ème sortie => D7 Contournement par la droite		14h02	13h55	
104,8	43,9	D7 STOP : A gauche => D198 (Chatignac)		14h06	13h59	
99	49,7	Cédez le passage : Tourner à droite => D68		14h15	14h07	
BERNEUIL						
98,7	50	Panneau entrée Berneuil	SI	14h15	14h07	
CHALLIGNAC						
95,5	53,2	D68/D58 Tourner à droite => D58		14h20	14h11	
93,6	55,1	D58/D142 Tourner à gauche => D58		14h23	14h14	
BRIE SOUS BARBEZIEUX						
91,5	57,2	D58/D24 STOP : Tout droit => D58		14h26	14h17	
90,2	58,5	D58/D130 Tout droit => D58		14h28	14h18	
89,6	59,1	D58/D46 Tout droit => D46		14h29	14h19	
SAINT AULAIS LA CHAPELLE						
87,1	61,6	Panneau entrée Saint Aulais	SI	14h32	14h21	
84,4	64,3	D46/D68 STOP : Tout droit => D46 (Challignac)		14h36	14h26	
83,6	65,1	D46/D24 Tourner à droite => D24		14h38	14h27	
81,9	66,8	D24/D46 Tourner à gauche => D46 (Salles de Barbezieux) Ilot Central		14h40	14h29	
80,5	68,2	D46/D191 Tourner à gauche => D191		14h42	14h31	
77,3	71,4	D191/D58 Rester à droite D58 (Condéon)		14h47	14h35	
CONDEON						
76,5	72,2	Rond-Point 1ère sortie => D731		14h48	14h36	
76,1	72,6	D731 Tourner à gauche => Route des demoiselles Ilots Centraux		14h49	14h37	
75,4	73,3	Sortie du bois (Côte de la Torte : 600m à 7,3%)	MG			
74,4	74,3	Tourner à droite => Route de la fontaine		14h51	14h39	
72,8	75,9	Tourner à droite => Rue de vieille forge		14h54	14h41	
71,2	77,5	Rond-Point 3ème sortie => D14		14h56	14h43	
REIGNAC						
70,5	78,2	Tourner à droite => D127		14h57	14h44	

28/02/2021

itinéraire SECURITE T4B 2021

3/5



Baignes - Blanzac 148,7km

8

Tour des 4B Sud Charente

Mutuelle de Poitiers Assurances

Samedi 20 mars 2021



L'itinéraire

Km à parcourir	Km Parcours	ITINERAIRE DETAILLE	SI MG	Course à 40 km/h	Course à 45 km/h	DANGERS
69,4	79,3	Tourner à gauche => Route de Lamérac		14h59	14h46	
66,8	81,9	Tourner à droite => D38		15h03	14h49	
		LAMERAC (MONTMERAC)				
63,7	85	D38/ C201 Tourner à droite => C201 Route du Chateau		15h08	14h53	
		MONTCHAUDE (MONTMERAC)				
62,8	85,9	Devant la mairie Tout droit => D127 Route de Montchaude		15h09	14h55	
62,6	86,1	Panneau sortie Montchaude (Côte du Château de Montchaude : 1km à 5,2%)	MG			
62,5	86,2	D127 Tourner à gauche => route de la ferme		15h09	14h55	
58,7	90	Tourner à droite => D3 Route de Jonzac		15h15	15h	
		BARBEZIEUX SAINT HILAIRE				
57,7	91	Rond-Point 2 ^{ème} sortie => Rue du Commandant Foucaud Contournement par la droite		15h17	15h01	
57	91,7	Tourner à gauche => Rue du Docteur Meslier		15h18	15h02	
56,5	92,2	Tourner à gauche => Avenue Vergne Chicane Gauche Droite		15h18	15h03	⚠
56,45	92,25	Avenue Vergne Tourner à droite => Avenue de Vignola		15h8	15h03	
56,2	92,5	Rond-Point 2 ^{ème} sortie => D1 Contournement par la droite		15h19	15h03	
51,5	97,2	D1 Tourner à droite => D151 (Touzac)		15h26	15h10	
		VIVILLE				
47,6	101,1	STOP D151/D84 : Tout droit => D151 (Nonville)		15h32	15h15	
		NONVILLE (Pont à bras)				
46,3	102,4	D151/D14 Tourner à droite => D14		15h34	15h17	
46,2	102,5	STOP : Tourner à gauche => D910		15h34	15h17	
44,4	104,3	D910 Tourner à droite => D129		15h37	15h19	
44,3	104,4	Tout Droit		15h37	15h19	
43,6	105,1	D129 Tourner à droite => D152		15h38	15h20	
42	106,7	Devant rue du Clos : (Côte du Clos de Ladiville : 1km à 5,3%)	MG			
39,7	109	D 152 Tourner à gauche => D68		15h44	15h25	
38,7	110	D68/D124 Tout droit => D68		15h45	15h27	
37	111,7	STOP D68/D5 Tourner à gauche => D5		15h48	15h29	
27,1	121,6	D5/D10 Tourner à droite => D10 Route de Chateaufort		16h02	15h42	
27	121,7	Rond-Point 1 ^{ère} sortie => D7 Route de Brossac (Blanzac)		16h02	15h42	
26,8	121,9	Rond-Point Tout droit 1 ^{ère} sortie => D7 Route de Brossac		16h03	15h43	
26,3	122,4	1 ^{er} passage sur la ligne d'arrivée (Gymnase)	SI	16h04	15h43	
25	123,7	D6 / D47 Tourner à gauche => D46		16h06	15h45	
22,8	125,9	STOP D46 / D10 Tourner à droite => D10 Route de montmoreau		16h09	15h48	
21,3	127,4	D10 / D46 Tourner à gauche => D46		16h11	15h50	
19,3	129,4	D46 / D54 Tourner à gauche => D54		16h14	15h53	
		PERIGNAC				
18,6	130,1	D54 / D435 Tourner à gauche => D54		16h15	15h54	

28/02/2021

itinéraire SECURITE T4B 2021

4/5



Baignes - Blanzac 148,7km

9

Tour des 4B Sud Charente

Mutuelle de Poitiers Assurances

Samedi 20 mars 2021



L'itinéraire

Km à parcourir	Km Parcoursus	ITINERAIRE DETAILLE	SI MG	Course à 40 km/h	Course à 45 km/h	DANGERS
18,4	130,3	Serrer à droite D54 (au niveau de l'église)				
		BLANZAC PORCHERESSE				
14,2	134,5	D54 / D209 Tourner à gauche => D209		16h22	15h59	
14	134,7	Rond-Point Tout droit 2 ^{ème} sortie =>D209 Route de la Gare (Saint Léger) D10 Route de montmoreau		16h22	16h	
13,6	135,1	D209 / D7 Tourner à gauche => D7 route de brossac		16h23	16h	
13,1	135,6	2 ^{ème} passage sur la ligne d'arrivée (Gymnase)		16h23	16h01	
11,7	137	Avant l'intersection (Côte de Blanzac : 1,4km à 4,1%)	MG	16h26	16h03	
11,7	137	D6 / D47 Tourner à gauche => D46		16h26	16h03	
9,7	139	STOP D46 / D10 Tourner à droite => D10 Route de montmoreau		16h29	16h05	
8,1	140,6	D10 / D46 Tourner à gauche => D46		16h31	16h08	
6	142,7	D46 / D54 Tourner à gauche => D54		16h36	16h12	
		PERIGNAC				
5,4	143,3	D54 / D435 Tourner à gauche => D54		16h36	16h12	
5,2	143,5	Serrer à droite D54 (au niveau de l'église)				
		BLANZAC PORCHERESSE				
1	147,7	D54 / D209 Tourner à gauche => D209		16h42	16h17	
0,7	148	Rond-Point Tout droit 2 ^{ème} sortie =>D209 Route de la Gare (Saint Léger)		16h42	16h17	
0,5	148,2	D209 / D7 Tourner à gauche => D7 (Blanzac)		16h42	16h18	
0	148,7	3 ^{ème} passage sur la ligne d'arrivée et arrivée (Gymnase)		16h43	16h18	

Baignes - Blanzac 148,7km

Tour des 4B Sud Charente

Mutuelle de Poitiers Assurances

Samedi 20 mars 2021



Le règlement

ARTICLE 1. Organisation

Le 2ème Tour des 4B Sud Charente Mutuelle de Poitiers Assurances – est organisé par l'AC4B (association cycliste des 4B) – sous le règlement de la FFC. L'épreuve se dispute le samedi 20 Mars 2021 et est inscrite au calendrier Fédérale FFC.

La Direction de l'épreuve est assurée par :

Benjamin Didou Tel : 06.16.17.69.63.

Mail : t4b.sudcharente@gmail.com

ARTICLE 2. Type d'épreuve :

L'épreuve est classée Elite Nationale et réservée aux :

- Equipes Continentales UCI françaises.
- Equipes continentales UCI Etrangères pour les coureurs français de 1ère Catégorie.
- Coureurs de 1ère et 2ème cat. FFC.

L'épreuve est ouverte au équipe/entente comprise entre 4 et 7 coureurs et en individuel.

Du seul fait de son engagement et/ou de sa participation à l'épreuve et/ou de sa présence sur celle-ci, chaque équipe, chacun de ses membres et plus généralement chacun des accrédités, déclare accepter l'intégralité des dispositions du présent règlement et s'engage à les respecter.

ARTICLE 3. Engagements

Les engagements se font en ligne sur Cycle Web.

ARTICLE 4. Permanence

La permanence de départ se tiendra le 20 mars 2021 à 16360 Baignes Sainte Radegonde, Salle Polyvalente (Rue Baptiste Roussy).

Retrait des dossards par les responsables d'équipes ou par les coureurs n'étant pas en équipe de 10h à 12h.

Réunion des motards / sécurité : 10h15.

Réunion des DS, organisée suivant le règlement de la FFC article 1.2.087 en présence des membres du Collège des commissaires : 11h à la permanence.

Présentation des équipes, faite sous la direction des speakers à 11h45.

Départ : 13h rue des écoles, BAIGNES.

ARTICLE 5. Radio-Tour

Les informations course sont émises sur la fréquence Radio-Tour donnée lors des réunions.

ARTICLE 6. Véhicule suiveurs équipes :

Pour pouvoir suivre la course avec un véhicule suiveur, l'équipe devra être constituée de minimum 4 coureurs.

ARTICLE 7. Assistance technique neutre

Le service est assuré au moyen de 2 voitures. Il est demandé aux équipes de fournir des roues de dépannage afin de pouvoir assurer correctement celui-ci. Les 6 premières équipes devront fournir une paire de roues pour les voitures neutres. Voitures 1,2,3 à la voiture neutre n°1 et les voitures 4,5,6 à la voiture neutre n°2.

ARTICLE 8. Délais d'arrivée

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 8% du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le Collège des Commissaires, en consultation avec l'organisateur. Tout coureur isolé, pointé à plus de 10 minutes du peloton principal doit s'arrêter et quitter la course.

ARTICLE 9. Challenge sprints intermédiaires

Un classement général des sprints est établi par l'addition des points obtenus dans les sprints intermédiaires. L'attribution des points à chaque sprint intermédiaire est 5-3-2-1 points. En cas d'ex-aequo les coureurs seront départagés de la manière suivante (suivant l'article 2.6.017 du règlement de la FFC) :

- Nombre de victoire dans les sprints intermédiaires.
- Classement de l'épreuve.

Ils auront lieu aux points kilométriques :

- o KM 19,2 : Baignes (2ème passage sur la ligne de départ)
- o KM 50 : Berneuil
- o KM 61,6 Saint Aulais
- o KM 122,4 Blanzac (1er passage sur la ligne d'arrivée)

Tour des 4B Sud Charente

Mutuelle de Poitiers Assurances

Samedi 20 mars 2021



Le règlement

ARTICLE 10. Challenge Meilleurs Grimpeurs

Un classement général du meilleur grimpeur est disputé sur l'ensemble des côtes répertoriées. L'attribution des points à chaque classement du meilleur grimpeur est 5-3-2-1 points. En cas d'ex-aequo les coureurs seront départagés de la manière suivante (suivant l'article 2.6.017 du règlement de la FFC) :

- Nombre de victoire dans les classements des côtes répertoriées.
- Classement de l'épreuve.

Ils auront lieu aux points kilométriques :

- o KM 39,6 : Brossac
- o KM 73,3 : Condéon
- o KM 86,1 : Montchaude (côte du château)
- o KM 106,7 : Ladiville (côte du clos)
- o KM 137 : Blanzac (sommet 2ème tour)

ARTICLE 11. Classement Meilleur équipe

Conformément à l'article 2.6.016 du règlement UCI, le classement par équipes s'établit par l'addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe. En cas d'égalité, les équipes sont départagées par l'addition des places obtenues par leurs trois premiers coureurs de l'étape. En cas de nouvelle égalité, les équipes sont départagées par la place de leur meilleur coureur au classement de l'étape.

Article 12 : Prix

L'épreuve est dotée suivant les grilles 1220€/20 pour le classement de la journée.

Classement Meilleurs Grimpeurs : 110€/3

Classement Sprints intermédiaires : 110€/3

Classement Equipe : 100€/1

Classement 2ème catégorie : 91€/5

ARTICLE 13. Collège des commissaires :

Président de jury : Michel Gibaud

Arbitre titulaire 1 : Didier Tiffon

Arbitre titulaire 2 : Michel Chavanel

Juge à l'arrivée : Gérard Damiens

Moto 1 : Alain Vandal

Moto 2 : Aurélie Simonnet

ARTICLE 14. Antidopage :

Le règlement antidopage de l'UCI s'applique intégralement à la présente épreuve.

En outre, la législation antidopage française s'applique conformément aux dispositions de loi de la France. Le contrôle antidopage a lieu sur le site d'arrivée, Gymnase, D7, 16250 Blanzac Porcheresse.

ARTICLE 15. Protocole

Les coureurs suivant devront se présenter au protocole dans les 10 min suivant l'arrivée.

- Le vainqueur de l'épreuve, 2ème et 3ème de l'épreuve ;
- le vainqueur des jeunes (1er espoir) ;
- le vainqueur des classement des sprints ;
- le vainqueur des classements du meilleur grimpeur
- la meilleur équipe (représentée par le DS)

Tout lauréat qui refuse de se prêter, en tenue de coureur, aux cérémonies protocolaires d'arrivée et de départ, sera pénalisé (sauf cas de force majeure reconnu par les officiels).

ARTICLE 16. Pénalités

Le barème de pénalité de la FFC est le seul applicable.

ARTICLE 17. Environnement

L'organisation rappelle à l'ensemble des participants (coureurs, directeurs sportifs, accompagnateurs) l'engagement pris dans le cadre de l'éco-responsabilité. Il en va de la responsabilité de chacun dans ses attitudes avant, pendant et après l'épreuve, afin de veiller à ne pas jeter des papiers, emballages ou tout autre détritrus en dehors des emplacements prévus à cet effet.

Article 18 . Matériel

Un chèque de caution de 100€ sera demandé lors de la remise des dossards.

Tout transpondeur non restitué sera facturé 70€.

Toute plaque de cadre manquante sera facturée 10€.

Tour des 4B Sud Charente

Mutuelle de Poitiers Assurances

Samedi 20 mars 2021



Les prix

Classement Individuel

1220€ / 20

1 ^{er}	246,00 €
2 ^e	183,00 €
3 ^e	146,00 €
4 ^e	122,00 €
5 ^e	98,00 €
6 ^e	85,00 €
7 ^e	67,00 €
8 ^e	55,00 €
9 ^e	37,00 €
10 ^e	24,00 €
11 ^e	21,00 €
12 ^e	20,00 €
13 ^e	18,00 €
14 ^e	17,00 €
15 ^e	15,00 €
16 ^e	14,00 €
17 ^e	14,00 €
18 ^e	14,00 €
19 ^e	12,00 €
20 ^e	12,00 €

Classement MG

110€ / 3

1 ^{er}	55,00 €
2 ^e	35,00 €
3 ^e	20,00 €

Classement SI

110€ / 3

1 ^{er}	55,00 €
2 ^e	35,00 €
3 ^e	20,00 €

Classement Equipe

100€ / 1

1 ^{ere}	100,00 €
------------------	----------

Classement 2ème

91€ / 5

1 ^{er}	29,00 €
2 ^e	23,00 €
3 ^e	17,00 €
4 ^e	14,00 €
5 ^e	8,00 €

Tour des 4B Sud Charente

Mutuelle de Poitiers Assurances

Samedi 20 mars 2021



Les partenaires



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

**BARBEZIEUX-ST-HILAIRE
BLANZAC-PORCHERESSE
CHÂTEAUNEUF-SUR-CHARENTE**

CHARENTE
LE DÉPARTEMENT

4B
SUD
CHARENTE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

